

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **11 (1902)**

Heft 24

PDF erstellt am: **10.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Abonnement:

Für die Schweiz:

3 Monate Fr. 2.—

6 Monate „ 3.—

12 Monate „ 5.—

Für das Ausland:

3 Monate Fr. 3.—

6 Monate „ 4.50

12 Monate „ 7.50

Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

## Inserate:

7 Cts. per. J spaltige Millimeterzeile oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprechend Rabatt.

Vereins-Mitglieder bezahlen 3½ Cts. netto per Millimeterzeile oder deren Raum.

Organ und Eigentum des  
Schweizer Hotelier-Vereins11. Jahrgang | 11<sup>me</sup> AnnéeErscheint Samstags.  
Parait le Samedi.Organe et Propriété de la  
Société Suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel \* TÉLÉPHONE 2406 \* Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

## Abonnements:

Pour la Suisse:

3 mois ... Fr. 2.—

6 mois ... „ 3.—

12 mois ... „ 5.—

Pour l'Etranger:

3 mois ... Fr. 3.—

6 mois ... „ 4.50

12 mois ... „ 7.50

Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

## Annonces:

7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce.

Les Sociétaires payent 3½ Cts. net p. millimètre-ligne ou son espace.

## Société Suisse des Hôteliers.

Les Sociétaires sont convoqués en

## Assemblée générale ordinaire

le Samedi, 21 Juin prochain, à 11<sup>1/4</sup> h. du matin, à la salle de l'Hôtel-de-Ville à Biel.

L'ordre du jour est le suivant:

- 1<sup>o</sup> Rapport de gestion et comptes annuels.
- 2<sup>o</sup> Élections des commissaires-vérificateurs.
- 3<sup>o</sup> Décision concernant la nouvelle circonscription territoriale de la Société.
- 4<sup>o</sup> Révision des statuts.
- 5<sup>o</sup> Affaire de réclame:
  - a) Rapport sur les subventions accordées.
  - b) Proposition de réclame nouvelle.
- 6<sup>o</sup> Proposition concernant la responsabilité de l'hôtelier pour valeurs postales aux étrangers.
- 7<sup>o</sup> Décision sur la proposition de l'Union suisse des voyageurs de commerce concernant les taxes de transport des caisses d'échantillons.
- 8<sup>o</sup> Proposition concernant le cautionnement des chefs de cuisine.
- 9<sup>o</sup> Notre Société et le nouveau tarif douanier.
- 10<sup>o</sup> Décision concernant les diplômes d'employés.
- 11<sup>o</sup> Budget pour 1902/1903.
- 12<sup>o</sup> Propositions individuelles.

## PROGRAMME:

Depuis 10 h. à l'arrivée des trains collation au Buffet de la gare.

A 11<sup>1/4</sup> h.: Assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville.A 1<sup>1/2</sup> h.: Départ par le funiculaire (libre parcourt) pour Macolin.

A 2 h.: Banquet, à frs. 4.— sans vin, au Grand Hôtel Macolin.

A 4 h.: Café noir à l'Hôtel Bellevue, Macolin.

A 4<sup>1/2</sup> h.: Départ (à pied) à Leubringen, arrêt à l'Hôtel Drei Tannen, ensuite visiter les gorges (Taubenlochschlucht). Libre parcourt Leubringen-Bienne par le funiculaire.

Le soir: Réunion et collation au Café-Restaurant Rüschi.

Dans l'espoir d'une participation nombreuse, nous vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Ouchy-Lausanne, le 29 Mai 1902.

Pour le Comité de la Société Suisse des Hôteliers:

Le Président:

J. Tschumi.

## Mitglieder-Aufnahmen.

Hr. D. Candrian, Direktor der Hotels Post &amp; Belvedere, Schuls (persönliches Mitglied).

Un dernier mot  
sur la question de l'„English Mail“.

Nos lecteurs se souviennent sans doute que nous avions émis l'intention, à propos des critiques adressées à M. le Dr. H. Felbermann à Francfort en sa qualité d'éditeur de *The English Mail*, de procéder à une enquête en Suisse, afin de démontrer que nous ne nous étions point trompés en avançant que la grande majorité des abonnements portés sur les listes

de *The English Mail* se composait d'abonnements fictifs.

M. Felbermann avait eu la précaution de faire précéder sa liste d'une note disant que cette dernière renfermait tous les hôtels auxquels son journal était adressé. Si nous en avions tenu compte, nous eussions dû nous borner à rechercher si cette assertion était conforme à la vérité. Mais d'autre part, notre adversaire commet l'imprudence de déclarer, dans la *Wochenschrift* du 5 avril, que non seulement les hôtels mentionnés dans sa liste étaient des abonnements *payants*, mais qu'en réalité le nombre des abonnés était encore supérieur à celui qui y était indiqué. Cette déclaration constitue pour nous un motif de plus pour éclaircir l'affaire, et aujourd'hui nous sommes en mesure de faire la preuve de la vérité de nos assertions.

Vers le 15 mai, nous avons adressé à 287 hôtels suisses, mentionnés comme abonnés dans la liste de M. Felbermann pour 1901, une circulaire avec les 4 questions suivantes:

1. Avez-vous pris un abonnement payant à „The English Mail“ pour la saison de 1901?
2. Ou bien avez-vous reçu ce journal à titre de justification pour vos annonces?
3. Ou bien vous a-t-il été adressé gratuitement sans aucun motif?
4. L'avez-vous déposé dans le salon de lecture de votre hôtel?

La question No. 2 prouve que nous ne tenions nullement à accroître, pour un motif tendancieux, les chances défavorables à M. Felbermann, puisque nous faisons rentrer dans le chiffre des abonnés ceux qui reçoivent le journal à titre justificatif.

Voici le résultat de notre enquête:  
Questionnaires expédiés: 287.

Questionnaires rentrés: 240.

Réponses affirmatives à la question si l'hôtel est abonné: 30.

Réponses affirmatives à la question si le journal est envoyé comme justification d'annonces: 20.

Réponses affirmatives à la question si le journal figure dans le salon de lecture: 76.

Réponses affirmatives à la question si le journal figure dans le salon de lecture: 53; négatives: 23.

Réponses douteuses ou peu claires: 16.

Réponses négatives aux quatre questions: 98. Ces hôpitaux ne recevaient donc le journal ni contre abonnement, ni comme justification, ni gratuitement; ils ne l'ont pas reçu du tout au cours de l'année dont il s'agit.

## Schweizer Hotelier-Verein.

Die Tit. Mitglieder werden hiemit zur

## ordentlichen Generalversammlung

auf Samstag, den 21. Juni 1902, vormittags 11<sup>1/4</sup> Uhr in den Rathaussaal in Biel zur Behandlung folgender Traktanden eingeladen.

1. Geschäftsbericht und Jahresrechnung.
2. Wahl der Rechnungsreviseure.
3. Beschlussfassung betr. Neueinteilung des Vereinsgebietes.
4. Statutenrevision.
5. Reklamewesen:
  - a) Rapport über bewilligte Subventionen.
  - b) Anträge für weitere Reklame.
6. Antrag betr. Verantwortlichkeit des Hoteliers für Postwertsachen an Fremde.
7. Stellungnahme unseres Vereins zu der vom Verein schweiz. Geschäftsriseinder vorgeschlagenen Taxen für Musterkoffer-Transport.
8. Antrag betr. Kautionsleistung der Küchenchefs.
9. Stellungnahme unseres Vereins gegenüber dem neuen General-Zolltarif.
10. Beschlussfassung betr. die Verabfolgung von Angestelltendiplomen.
11. Budget pro 1902/1903.
12. Persönliche Anregungen.

## PROGRAMM:

Von 10 Uhr an, bei Ankunft der Züge Kollation im Bahnhof-Buffet.

Um 11<sup>1/4</sup>: Generalversammlung im RathaussaalUm 1<sup>1/2</sup> Uhr: Abfahrt per Drahtseilbahn (Freifahrt) nach Magglingen.

Um 2 Uhr: Gemeinschaftliches Bankett à Fr. 4.— ohne Wein im Kurhaus Magglingen.

Um 4 Uhr: Schwarzer Kaffee im Hotel Bellevue Magglingen.

Um 4<sup>1/2</sup> Uhr: Abmarsch nach Leubringen, kurzer Halt im Hotel Drei Tannen, nachher Besichtigung der Taubenlochschlucht. Freifahrt Drahtseilbahn Leubringen-Biel.

Abends: Gemütliche Vereinigung und Kollation im Café-Restaurant Rüschi.

In Erwartung zahlreicher Beteiligung zeichnet mit kollegialischem Gruss

Ouchy-Lausanne, den 29. Mai 1902.

Hochachtungsvoll

Für den Vorstand des Schweizer Hotelier-Vereins:

Der Präsident:

J. Tschumi.

Nous ne tenons aucun compte des 16 réponses douteuses qu'on pourra, avec un peu de mauvaise volonté, interpréter également en faveur de M. Felbermann.

Il ne reste donc, du chiffre de 287 hôtels, élevé à 342 dans la *Wochenschrift* du 5 avril, et indiqué par M. Felbermann comme étant celui de ses abonnés, que 30, ou si l'on y comprend les exemplaires justificatifs, 50 abonnés réels.

Nous irons même plus loin et nous attribuerons à M. Felbermann les 47 hôtels qui nous ont laissés sans réponse — s'ils l'apprenaient, ils ne nous en sauraient peut-être aucun gré —, ce qui nous amène au chiffre de 97; quant au reste de 143, il est manifestement fictif.

Notre enquête s'est également étendue à Cannes, où les premiers soupçons étaient nés sur l'authenticité des chiffres d'abonnés du *Mail*; d'une part, il s'agissait de justifier le correspondant qui nous avait documentés, d'autre part, de refuser si possible M. Felbermann qui se prétendait à même de démontrer, à l'aide de coupons de mandats-poste, l'existence à Cannes de 64 abonnés payants. Au cours d'un entretien qu'il eut avec le président de notre société, M. Felbermann présenta effectivement une série de coupons datés de Cannes; mais comme ils ne portaient aucune indication d'expédition, il nomma comme tels, soit comme abonnés au courant de l'hiver écoulé les 10 hôtels suivants: Beau-Site, Pavillon, Montfleur, Anglais, Californie, Splendide, Métropole, Suisse, Gonnet et Beau-Séjour. Une enquête personnelle a démontré que l'Hôtel Métropole seul a payé, mais non les autres. En présence de l'éloquence de ces chiffres, nous nous abstiens de tout commentaire; mais nous ne résisterons pas au plaisir de citer ici textuellement quelques remarques consignées en marge des questionnaires, et qui n'informent en rien l'importance dont nous avons cherché à faire preuve dans cette affaire:

1. „Le journal m'a toujours été rapporté au bureau par les étrangers; en fait, personne ne le lisait.“
2. „Peu lu, ou pas lu du tout.“
3. „Il est difficile de se garer de cet individu.“
4. „J'ai pris un abonnement, mais j'ai trouvé que ce journal n'avait aucune valeur; plus tard je l'ai reçu gratis, je le mets régulièrement au panier.“
5. „Ce journal m'est inconnu, je refuse toutes les „feuilles de choux, attrape-sous.“
6. „Je suis abonné, mais uniquement par suite de l'imposture du monsieur; je ne renouvellerai pas à l'échéance.“
7. „Me me suis malheureusement laissé attraper pour une annonce.“
8. „Ne me souviens pas d'avoir reçu ce journal, ou bien il a passé comme bien d'autres, au panier.“
9. „Je n'ai pris un abonnement que parce que M. F. me prouve, liste en mains, que la plupart des grands hôtels tiennent son journal, et pour me débarrasser de cet imposteur.“
10. „La liste d'abonnés était destinée à servir quasi d'annonce, mais ne présente aucune valeur.“
11. „Le lui ai donné une annonce, pour me débarrasser de cet imposteur, je dirai presque de cet insolent.“

12. „Dans le temps, j'ai payé l'abonnement, mais je sais que le journal n'a aucune valeur. Il y a deux ans, M. le Dr. Felbermann m'a tellement importuné pour obtenir des annonces que je lui ai toujours refusées que je dus le prier de m'épargner ses visites, ce qu'il a fait du reste consciemment jusqu'à présent.“
13. „M'a été adressé sans que je l'eusse commandé; plus tard, arriva un remboursement que j'ai refusé.“
14. „J'ai reçu le journal gratis, mais ne l'ai pas trouvé digne de figurer dans ma salle de lecture.“
15. „A toujours été mis au panier, ses manipulations ne m'étaient que trop connues.“
16. „Hôtel Seehof à Rorschach n'existe plus depuis 1895.“ (Continue néanmoins à figurer comme abonné. Réd.)
17. „Me suis abonné en 1890, j'ai payé 12 ou 15 fr. à condition que mon hôtel soit cité; depuis, je reçois le journal sans l'avoir commandé; j'ai été gratifié plus tard d'un remboursement de fr. 50.“
18. „L'English Mail du Dr. Felbermann est mis directement au panier depuis des années, et cela sur mon ordre formel. Je connais personnellement le Dr. Felbermann qui figure au premier rang de la rubrique „Chasseurs d'annonces“ de mon „Pro Memoria“. Ce serait péché que de dire un seul mot sur la valeur de The English Mail!“

En présence de ces commentaires, qui ne sont que la reproduction textuelle du contenu des documents qui nous sont parvenus, nous considérons sans autre la question de l'*English Mail* comme définitivement close, à moins que M. le Dr. Felbermann n'ait pas encore acquis la conviction qu'il aurait mieux fait de se tenir coi après la première attaque, et ne nous passera son journal à sa personne, qu'il a su présenter dans la *Wochenschrift* du 8 mars, comme étant „au-dessus de tout cela“. A bon entendeur salut!

→\*←

## Statistische Erhebungen über den Fremdenverkehr im Jahre 1901.

Die Saison 1901 ist gegenüber derjenigen im Vorjahr etwas besser, sie muss aber gleichwohl zu den geringsten gezählt werden. Die nachstehende Statistik beruht auf der vom Central-Bureau des Schweizer Hotelvereins im Monat Januar vorgenommenen Erhebungen bei 800 Hotels, (mit rund 70.000 Fremden-Betten) von denen 198 Geschäfte, d. h. 126 Jahresgeschäfte und 72 Saisongeschäfte, mit zusammen 18.900 Bettten brauchbare Angaben geliefert haben. Von 30 Jahres- und 13 Saisongeschäften mussten die Fragebögen, weil ungünstig beantwortet, ausgeschieden werden. So schmäl das Basis, auf der die Berechnungen beruhen, erscheinen mag, so muss doch konstatiert werden, dass das Interesse seitens der Hoteliers gegenüber derartigen Erhebungen merklich gestiegen ist, so dass wir heute anstatt

mit einer Beteiligung von nur einem Achtel wie früher, mit einem solchen von einem Viertel rechnen können.

Die Zusammenstellungen und prozentualen Berechnungen ergeben, dass im Jahre 1901 von je 100 Betten durchschnittlich alle Tage besetzt waren:

	1901	1900	1899	1898	1897
Januar . . . . .	14	12	17	16	16
Februar . . . . .	18	14	15	15	15
März . . . . .	17	14	21	17	14
Ap. il . . . . .	18	15	24	18	15
Mai . . . . .	20	16	33	22	20
Juni . . . . .	29	26	34	31	30
July . . . . .	56	58	65	52	59
August . . . . .	77	68	81	76	81
September . . . . .	40	37	50	50	52
Oktober . . . . .	17	16	32	23	30
November . . . . .	15	12	19	18	14
Dezem. . . . .	14	12	16	14	14
Jahrsdurchschnitt . . . . .	28	25	34	29	30
	gr. schweiz.	gd. schweiz.	mitl. schweiz.	mitl.	mitl.

Fragen wir nach den Gründen, welche die Saison nachteilig beeinflusst haben, so sind es die allgemeine wirtschaftliche Krisis, diverse Finanzkatastrophen, der südafrikanische Krieg, vorwiegend aber die ungünstige Witterung im Vor- und Nachsommer. Mit der zweiten Hälfte August trat eine Regenperiode ein, welche der Hochsitz des Fremdenverkehrs ein jähes Ende bereitete.

Nach den Berichten der meteorologischen Centralstation in Zürich ergibt sich im Durchschnitt folgendes Zahlenbild in Bezug auf die schönen und trüben Tage und solche mit Regen während der Saisonmonate:

	hell	trüb	mit Regen
April . . . . .	6	12	13 Tage
May . . . . .	6	6	9
June . . . . .	6	9	16
July . . . . .	9	10	14
August . . . . .	9	8	14
September . . . . .	3	14	15

Die durchschnittliche Temperatur unter 500 Meter Höhe war während derselben Periode folgende:

April 9° C.	Mai 14° C.	Juni 17° C.
August 19° C.	August 17° C.	September 15° C.

Die Zahl der Reisenden verteilt sich auf die verschiedenen Monate wie folgt:

	1901	1900	1899	1898	1897
Deutschland . . . . .	31,1	31,9	36,3	36,4	38,3
Schweiz . . . . .	21,6	24,0	20,0	24,4	18,3
Grossbritannien . . . . .	14,7	18,1	17,3	16,5	16,5
Frankreich . . . . .	11,9	10,9	11,2	11,4	11,8
Amerika . . . . .	5,8	4,8	5,2	3,4	8,1
Belgien und Holland . . . . .	3,6	2,9	3,4	2,2	1,5
Russland . . . . .	3,2	2,9	2,9	2,4	1,8
Oesterreich-Ungarn . . . . .	2,2	2,0	1,7	2,0	1,6
Italien . . . . .	2,6	2,6	2,2	2,2	2,0
Dänemark, Schweden und Norwegen . . . . .	0,9	0,6	0,7	0,4	0,5
Spanien u. Portugal . . . . .	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2
Australien u. Afrika . . . . .	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Verschiedene Länder . . . . .	2,2	3,2	1,3	5,1	2,9



Mülhausen. Das Hotel National hat Herr A. F. Mayer (vordem Besitzer des Hotel Central in Koblenz) für 480.000 Mark angekauft.

Basel. Laut den Zusammenstellungen des Polizeidepartments sind während des verlossenen Monat Mai in den Gasthöfen Basels 19,369 Fremde abgestiegen.

bis Fr. 10.85 per Meter — sowie stets das Neueste in schwarzer, weißer u. farbiger „Henneberg-Seide“ von 95 Cts. bis Fr. 25 — per Meter — glatt, gestreift, karriert, gemustert, Damast etc.

Seiden-Damast v. Fr. 1.30—Fr. 25.— | Ball-Seide v. 95 Cts.—Fr. 25.— | Seiden-Ballkleiderei p. Robe „16.80,—“ 85,— | Braut-Seide „95 “ “ 25.— | Foulard-Seide bedruckt „95 Cts.—“ 5.80 | Blousen-Seide „95 “ “ 25.—

per Meter. Muster umgehend.

**G. Henneberg.** Seiden-Fabrikant, Zürich.

Gegründet 1833

**Lenzinger & Cie.**

BERN

Verantwortliche Redaktion: Otto Amsler.

Hieu eine Beilage.

Competent et de toute honorabilité est recherché, avec apport de 150 à 200 mille francs pour diriger un ou plusieurs hôtels en Espagne de premier ordre.

S'adresser à l'administr. du journal sous chiffre H 1033 R.

## Zu verkaufen

in grosser Schweizerstadt (über 100,000 Einwohner) ein direkt beim Hauptbahnhof gelegenes, in flottem Betrieb stehendes, renommiertes

## Hotel II. Ranges,

75 Zimmer mit 100 Betten und gangbarem grossem Restaurant. Das Hotel ist sehr schön, neu mobiliert und hat elektrisches Licht. Lift und Zentralheizung. Kaufpreis inkl. Inventar Fr. 800.000. Anzahlung Fr. 80—100.000. Es werden auch gute Hypothek-Titel bis zu Fr. 50.000 in Zahlung genommen.

Offeraten befördert unter Chiffre Za.G. 876 Rudolf Mosse, St. Gallen. (Zag. G. 876) [2501]

Telephon No. 408  
**Lenzinger & Cie.**

BERN 965

**Hotel-Fahnen**

Dekorations-Artikel \* Preislisten gratis und franko

**St. Moritz-Dorf, Engadin.**

Zu verkaufen:

**Hotel**

mit ganz prima grosser Clientèle, Sommer- und Wintersaison. Alt renommiertes Geschäft mit sehr hoher Rendite. 40 Zimmer. Mit dem Hotel wird ein grosser Bauplatz in allerbeste Lage verkaufen. Agenten verbieten.

Gefl. Anfragen sub. Chiffre H 1361 Ch an Haasenstein & Vogler, Chur.

**Hotel-Direktion gesucht für den Winter**

von bekanntem Fachmann, Inhaber eines bedeutenden Sommerringeschäfts in internationalem Badeplatz. Beste Relationen in der Hotelier- und Fremdenwelt. Event. Beteiligung an gutem seinem Geschäft nicht ausgeschlossen.

Franko-Offeraten sub. K. F. 521 an Rudolf Mosse, Köln. Ka 1868 g (2500)

**Hotel-Lingerie.**

Jaguarweberei. — Handweberei.

Eigene Fabrikation aller Arten Leinenwaren.

Bettücher, Tischtücher, Servietten, Wasch- und Küchentücher, Bazin etc., in Leinen, Halbleinen und Baumwolle.

Beste und dauerhafteste Qualitäten.

**Müller, Jaeggi & Cie.**

vormals Gebrüder Müller.

Muster-Kollektionen umgehend zur Verfügung.

55

**Auf Verlangen**

sende ich Ihnen prompt und franko durch die Post:

Die neueste Collection

von

Sanderson's  
**Japeten**

801

**Ausgabe 1901/1902**

Prachtvolle Friesen  
Geschmackvolle und reichhaltige Auswahl in jeder Preislage  
Für die Herren Hoteliers Vorzugspreise.

**J. Bleuler, Tapetenlager, Zürich,**  
38 Bahnhofstrasse 38.



**Maggi**  
zum  
Würzen  
der  
Suppen, Bouillons und Saucen

leistet der Hotelküche die vorzüglichsten Dienste.

Für Gross-Wirtshäuser ist der Bezug in Flaschen No. 5 am vorteilhaftesten.

„Maggi“ zum Würzen eignet sich infolge seiner aromatischen Geschmackswirkungen wunderbar auch zur Verfeinerung der Fleischspeise. Es ist nicht zu verwechseln mit Fleischextrakt, mit welchem sich eine solche Verbesserung nicht erzielen lässt.

1041

## Porzellanfabrik Weiden, Gebr. Bauscher

G. m. b. H.  
Weiden, Bayern.  
Seit 10 Jahren Lieferantin  
des Norddeutschen Lloyd  
für dessen 115 Dampfer.

Zweig-Niederlassung:  
Bauscher Brothers,  
New-York, 53 Park Place

Fachausstellung Berlin 1899: Goldene Medaille. — Frankfurt a. M. 1900: Grosse goldene Medaille. — Brüssel 1901:  
Goldene Medaille. — Grosse goldene Medaille des Internationalen Hotelbesitzer-Vereins.

Vertretung mit Fabriklager: Gustav Dürr, Luzern, Pilatusstr. 28.

### Erste schweiz. Eierverkaufs- Genossenschaft.

Wir offerieren an Private, Hotels, Pensionen, Spitäler etc. garantiert frische Eier, 1 bis 3 Tage alt, täglich frisch von ca. 500 Lieferanten. Sorgfältige Lichtuntersuchung, Verkauf in 4 versch. Gewichtsklassen (Größen). Wir empfehlen unser gemeinschaftlich Unternehmen dem Wohlwollen der verehrten Abnehmer. Zentraldroger Ostermundigen. Der Geschäftsführer: 1029 E. Rohrer. — Telefon 1677, Bern. — Telegramm-Adresse: Schweizerer Ostermundigen.

### Direktor- Chef de réception.

Junger Mann, Schweizer, im Hotelsector erfahren, der in allen Sprachen in Wort und Schrift mächtig, sucht für kommenden Winter Stelle als Direktor oder Chef de réception. Der Kandidat erwartet in einem ersten Hotel in Engadina als Chef de réception tätig und besitzt als solcher prima Zeugnisse von ersten Häusern.

Geöffneten an die Exped. d. Bl. unter Chiffre H 1048 R.

### hotel-Geschäfte

An- und Verkauf von Kur-Etablissements, Saison- oder Jahresgeschäften, Reisenden-Hotels, Restaurants, feinen und einfachen Genüssen besorgten prompt und gewissenhaft. (H 2280 Q)

Haga & Gutzwiller, Basel,  
Bureaux: Marktgasse 3, 109

Firma-Inhaber: Dr. Carl Haga und F. X. Butzwiller

### Für Wirte.

Im Bureau des Unterzeichnerten sind eine Anzahl Gasthäuser, Restaurants und kleinere Wirtschaften im Kanton Schaffhausen und Umgebung zum Verkaufen vorgelegt. Werden ernstliche Reflektanzen, m. ausführlicher Beschreibung kostenfrei bekannt gegeben.

Jakob Oechslin, Agent, Agentur und Geschäftsbureau, 2499 Schaffhausen, Zür. S. 185

MAISON FONDÉE EN 1811

### BOUVIER FRÈRES

NEUCHÂTEL (SUISSE)

SWISS CHAMPAGNE



Se trouve dans tous les bons Hôtels suisses.



## Berndorfer Metallwarenfabrik

ARTHUR KRUPP

451

**Jost Wirz**  
Pilatushof, Luzern  
(gegenüber Hotel Victoria)

**Alpaca:**  
durchaus weisses  
Nickelmetall.

Esslöffel, Gablen, Theebretter,  
Leuchter etc.

**Rein Nickel-  
Koch-Geschirre**  
garantiert aus  
massiv reinem Nickel von  
98-99 % Feingehalt.

Preisbücher auf Verlangen  
gratis und franko.



## LIEBIG'S

Fleisch-Extract  
in Blechdosen à 2 und 5 Pfund



Diese Blechdosen-Packung stellt sich am billigsten und ist besonders geeignet für

Hotels, Restaurants, Pensionate, Mittagstische, sowie jede grössere Haushaltung.

811

Unserer zur sofortigen Verbesserung und Kräftigung von Suppen, Saucen, Gemüsen, Fleischspeisen, Salaten etc.

Cigaretten  
original Qualität  
in eleganten Fasspackungen  
beziehen Sie am vorteilhaftesten  
vom Habana-Haus  
Basel  
Max Oettinger / St. Ludwig i. E.

## JAMES L. DEMANN & CO., LTD

MANCHESTER 20 PICCADILLY, LONDON W. GLASGOW

Besitzer der Weinberge J. LEMVINE, Rilly-la-Montagne, Reims

Cuvée Royale, Vin brut.

Eigenhüner der Weinberge Château Livrall bei Pauillac

ci-devant Mr. le Marquis de Lambert des Ganges.

Proprietors of the famous Scotch Whisky

"BIG BEN" BRAND, ten years old, as supplied to the House of Commons

and  
DENMAN'S SPECIAL OLD HIGHLAND, seven years old.

TELEGRAMM-ADRESSE: LIVRAN, BASEL

TELEPHONE NO 1700

ALLEINIGER VERTRÄTER FÜR DIE GANZE SCHWEIZ:

HERMANN ZIMMERMANN-AGRELL

112 UNTERER RHEINWER, BASEL.

## Prima Kerzen (in allen Formaten.)

Fr. 1.25 per Kilo in Kisten von 10 und 25 Kilos.

## Prima Nachtlichter

(brennen 6, 8 u. 10 Stunden)

10 Schachteln von je 12 Stück Fr. 6, 36 Schachteln Fr. 21.

Preise franko und gegen Nachnahme! Muster gratis.

A Z 954 Z J. van Nederop, Zürich.

Direkter Import holländischer Waren aller Art. 920

## Hotel zu verpachten.

Erbaut 1902, mit schönen Zimmern und guter Lage, zirka 40 Betten, 4 Minuten vom Bahnhof. Das Hotel ist zu mieten 40 bis 50 Mille erforderlich.

Sichere Existenz.

Offerten unter Chiffre H 1049 R an die Exped. d. Bl.

Alten Unterwaldner Reib-Käse \*\*\*

Frische Zentrifugen-Tafel-Butter \*\*\*

Frische Niedel-Koch-Butter \*\*\*

lieft regelmässig, gut und billig 968

Otto Amstad in Beckenried, Unterwalden.

(Otto ist für die Adresse notwendig.) Silberne Medaille Weltausstellung Paris 1900.

# Weinhandlung \* Franz Müller & Cie. \* Schaffhausen

268

Spezialität in garantiert reingehaltenen Schaffhauser Weinen.

\* \* \* Billige und prompte Bedienung. \* \* \*

**Segeltuch**  
einfarbig und gestreift  
für Storen und wasser-  
dichte Bedachungen  
Holzstoren, Rolladenriemen.  
**SCHOOP & Co, ZÜRICH I.**

## Direktor.

Erfahrener Fachmann, Schweizer, der 4 Sprachen mächtig, wünscht Winterengagement.

Gell. Offerten an Postfach 4313 Luzern. 1051

## Kühlanlagen.

Wir empfehlen unser grosses Lager in Kühlanlagen neuesten Systems mit Luftzirkulation ohne Maschinenbetrieb. Solide Arbeit. Prima Referenzen. Billige Preise.

**Klanatsky & Co, Zürich III.**

Bureau: Bäckerstr. 26, Magazin und Werkstätte: Zwingistr. 14.

Aus Gesundheitsrücksichten für meine Frau sehe ich mich veranlasst, mein in vollem Betriebe stehendes und in bestem Zustande sich befindendes

**Kurhotel und Soolbad**  
(40 Zimmer mit 55 Betten) bestehend aus Hauptgebäude, Dépendance, Badehaus, Oekonomie, prächtiger, grosser und schattiger Garten-Restaurant, gedeckter Glashalle u. s. w. zu verkaufen. Die Liegenschaft ist ausserdem ein bevorzugter und vielbesuchter Ausflugsort der Stadtbewohner. Für geschäftskundige, tüchtige Fachleute schöne Existenz. Erforderliches Kapital Fr. 30,000 bis 40,000. Bei sofortiger Uebernahme Kaufpreis billig.

Offerten von Selbstreflektanten befördert die Expedition d. Bl. unter Chiffre H 1812 R.

## Zu vermieten

kleineres Restaurant mit 10 Fremdenbetten an idyllischem, von Fremden stark besuchtem Kurorte am Vierwaldstättersee.

Offerten an die Exped. ds. Blattes unter Chiffre H 1034 R.

## Directeur-Gérant

d'un hôtel de montagne de 350 lits cherche place dans le Midi. Cautionnement peut être déposé.

Addresser les offres sous chiffre A. Z. V. poste restante Lausanne.

1037

**Spezialität in Bügelmaschinen**  
mit Gas- oder Dampfheizung, elastischer Pression und automatischem Einlassapparat für Hand- u. Motorbetrieb. Einziges System, womit gestärkte Gardinen gebügelt werden können. **Maschinenfabrik C. Seguin, Mühlhausen I.E.** Prospekt und Preisliste gratis und franko. 851

## Für Hotels oder Confiseries.

Zu verkaufen eine wenig gebrauchte, bereits neue grosse Glacemaschine

für grössere Hotels passend. Offerten an die Exped. d. Bl. unter Chiffre H 1045 R.

**Passugger Cafewasser.**  
Erhältlich überall in Mineralwasserhdgn. Apotheken, Hotels, Restaurants, ist das beste diätetische Erfrischungsgetränk.

Unterzeichnet eroffert zu billigsten Preisen:  
**Molton für Unterlagen auf Tischen in 86 und 110 cm. Breite.**  
Weiße Teppiche auf Komoden und Tische u. mit geknüpften Fransen, in solidester Qualität, besonders für Hotels zu empfehlen.  
**Staub- und Parquet-Aufnehmer-Stoff.**  
Master stehen franko zu Diensten. —  
**Wilhelm Bachmann, Weberei, Wädenswil.**

6 Zä150kg

Bestes und billigstes System  
mit Luftzirkulation ohne Maschinenbetrieb

## 90 Kühlanlagen und 110 Eisschränke

erstellten nur in der Schweiz seit 1899

**Kienast & Bäuerlein, Zürich IV.**  
718

## Zürcher & Zollikofer

**ST-GALL** Zag. G.326  
GRAND ASSORTIMENT

**Rideaux**  
EN TOUS GENRES.  
Echantillons sur demande  
franco de port.

**Hotel-Fahnen**  
jeglicher Grösse und Ausführung in dauerhaften Stoffen.

**Dekorations-Artikel**  
wie (H 8081 Q) 4

**Inscriften, Wappen,**  
Lampions, Feuerwerke etc.

In grösster Auswahl zu billigsten Preisen empfiehlt bestens

**J. Louis Kaiser**  
Schweizer. Kostüm- u. Fahnen-Fabrik

**BASEL**  
Telegrammadresse: Kostümkaiser  
Telephon 1258  
Verlangen Sie gefl. Kataloge gratis  
und franko.

## Hotel-Kauf.

Bei hoher Anzahlung wird ein mittelgrosses

### Hotel I. Ranges

zu kaufen gesucht.

Ernstliche Angebote nimmt entgegen Heinrich Schulz, Freiburg i. B., Rosastr. 1. 1082

**Fine Champagne**

Demandez dans tous les bons hôtels.

# Beilage zu No. 24 der „Schweizer Hotel-Revue.“

## TARIF DOUANIER.

La pétition suivante, imprimée en deux langues, a été adressée le 3 courant, en un nombre suffisant d'exemplaires, à la chancellerie fédérale pour être distribuée à MM. les membres de l'Assemblée fédérale:

### La Société Suisse des Hôteliers à la Haute Assemblée Fédérale.

Messieurs les Conseillers nationaux!

Messieurs les Conseillers aux Etats!

Des délibérations qui ont eu lieu jusqu'à présent tant au sein du haut Conseil national que de l'honorables commission du Conseil des Etats au sujet du projet de tarif douanier suisse, il ressort à notre grand regret que nos autorités législatives sont dominées, à l'heure qu'il est, par un courant protectionniste et agraire qui tel qu'en n'avait point encore vu se faire jour et qui, dans l'intention, bienveillante sans doute, de venir en aide à notre agriculture menacée, sacrifie avec une désinvolture heureusement inconnue jusqu'ici les intérêts vitaux et non moins justifiés d'autres classes, beaucoup plus nombreuses de la population.

Parmi les cercles dont les intérêts sont menacés de la manière la plus grave et la plus injuste à la fois, dont l'existence même est compromise, les nombreux hôteliers du pays occupent certainement une place prépondérante, et vous trouverez naturel sans doute que la Société qui les représente tienne, avant la décision définitive qui doit intervenir au Conseil des Etats, à protester énergiquement contre cette tendance et contre le renchérissement énorme de tous les articles de consommation les plus essentiels et les plus indispensables à l'exploitation de l'industrie hôtelière suisse qu'elle implique.

Nous croyons inutile d'insister sur le développement qu'a pris l'industrie suisse des hôtels et qui en a fait les uns des branches les plus importantes et les plus considérables de l'industrie nationale. Nous nous bornerons à rappeler que le nombre des hôtels a passé de 1002 en 1880 à 1896 en 1899, que celui des lits s'est élevé, durant la même période, de 58,000 à plus de 115,000. Ces hôtels occupent et entretiennent un personnel d'environ 28,000 têtes, dont beaucoup sont pères de famille. Le capital presque exclusivement suisse investi dans l'industrie hôtelière dépasse aujourd'hui le chiffre de 550 millions de francs, et les recettes annuelles brutes atteignent celui de 120 millions. Le nombre des voyageurs qui descendent annuellement dans les hôtels de la Suisse est évalué à 300—400,000. Ces voyageurs, soit dit entre parenthèses, dépensent en dehors des frais d'hôtel plus de 100 millions par an pour frais de transport, de voitures, de guides, de médecin, de pharmacie, pour les plaisirs, les cadeaux etc. Il nous paraît donc bien établi que l'industrie hôtelière suisse n'est surpassée en extension et en importance économique par aucune autre branche de notre industrie nationale, celle d'autant plus qu'elle est répandue dans le pays tout entier, jusqu'aux montagnes et aux vallées les plus reculées.

L'industrie hôtelière est d'une importance hors ligne pour l'agriculture suisse. En 1894 déjà, suivant les relevés statistiques auxquels il a été procédé, elle dépendait annuellement 40 millions de francs en chiffres ronds pour denrées alimentaires, et 8½ millions pour la boisson, la plus grande partie de ces sommes a profité à l'agriculture nationale.

Or, il est de notoriété publique que notre agriculture est incapable de couvrir nos besoins en articles de consommation de tous genres, et que pour être en état de répondre aux exigences modernes et aux besoins de nos hôtes, nous sommes obligés de recourir à l'importation par la raison bien simple que bon nombre de ces articles ne sont pas produits par le pays, ou qu'ils ne s'y trouvent pas en quantité suffisante ou enfin ne répondent pas, au point de vue de la qualité, aux désirs de notre clientèle. Nous commettions une erreur dont les conséquences non seulement pour notre industrie, mais pour l'économie nationale tout entière seraient incalculables, si nous nous refusions à faire droit sous ce rapport aux goûts et aux exigences, parfois même à certains préjugés des consommateurs, c'est-à-dire de nos hôtes.

Or, les articles de consommation que nous importons représentent pour nous ce que sont pour d'autres industries les matières premières et accessoires. Tout renchérissement de ces articles implique pour nous un préjudice et une aggravation de nos charges toute semblable à celle qu'amènerait pour d'autres industries le renchérissement des matières premières dont elles ont besoin. C'est en partie de ce principe qu'on a accordé à ces branches l'entrée en franchise des matières premières que le pays ne produit pas ou en quantité insuffisante, ou qu'on a chargé ces matières de droits tout à fait minimes; on a donc fait preuve, à leur égard, d'une manière de voir parfaitement correcte et conforme à la constitution. Ces égards auraient dû, semble-t-il, s'appliquer également à notre industrie; car le droit doit être égal pour tous. Nous avons le regret de constater qu'il n'est pas ainsi, et qu'un projet de prélever, sur nos

articles d'importation les plus essentiels, des droits d'entrée énormes et positivement ruinex pour notre industrie. Voici les élévations projetées:

	pour le gros bœuf de boucherie de . . .	fr. 15.— et 18.— à fr. 50.—
" les porcs . . . . .	" 4.— "	5.— " 15.—20.—
" la viande . . . . .	" 4.50	" " 17.—
" le gibier à poil et à plume . . . .	" 10.—	" " 15.—
" la volaille . . . . .	" 4.— "	6.— " 15.—20.—
" les conserves . . . . .	" 6.—	" 16.—30.—
" les fromages à pâte molle . . . .	" 4.—	" 20.—
" les œufs . . . . .	" 1.—	" 5.—
" les huiles de table . . . . .	" 1.—	" 2.—3.—
" le sucre . . . . .	" 7.50	" 10.50 " 10.—12.—
" le beurre . . . . .	" 7.—	" 15.—
" les vins . . . . .	" 3.50	" 20.—

L'influence que ces élévations de droits exercent sur notre industrie est évidente. En première ligne, il est certain que les prix des articles d'importation subiront une hausse correspondante à l'élévation des droits; mais le même fait se reproduira pour les articles produits par le pays; car le but de ces élévations est précisément de permettre à notre agriculture, par l'aggravation des conditions d'importation, d'obtenir des prix plus élevés pour ses produits et d'améliorer ainsi le rapport de son exploitation.

Avec une consommation annuelle d'environ 50 millions de francs, nous verrons donc nos frais d'exploitation s'élever dans une mesure qui nous paraît insupportable. Le rapport moyen de l'industrie hôtelière ne se monte, suivant une enquête faite en 1894, qu'à 31,5 millions, soit à 6,7% du capital investi. Dans ce chiffre, on n'a pas tenu compte des amortissements pour usure de ces objets, de sorte que le produit net effectif n'atteint pas même 4% du capital de premier établissement. Ce fait prouve jusqu'à l'évidence, que l'industrie hôtelière est une des branches les moins fructueuses de notre industrie nationale, et qu'une aggravation de nos conditions d'existence conduirait infailliblement à des catastrophes. Il est impossible de faire endosser cette aggravation aux consommateurs proprement dits, car les prix de pension et des repas sont fixés et ne peuvent être élevés d'un taux correspondant à la hausse des prix des vivres. Cette hausse retombera donc uniquement sur nous et c'est ce qui nous la rend insupportable.

On pourrait nous objecter que les nouvelles positions ne représentent que des droits de combat qui subiront des réductions importantes par le fait de la conclusion des traités de commerce. Nous l'admettons volontiers, nous le considérons même comme allant de soi. Si ce n'était pas le cas, nos frais subiraient une augmentation qui amènerait infailliblement et dans un délai proche la ruine de notre industrie — abstraction faite de quelques établissements à situation privilégiée. Mais nous croyons avoir prouvé, dans ce qui précède que notre industrie est hors d'état de supporter une aggravation quelconque de ses conditions d'existence. Et si les positions que nous avons citées devraient être acceptées, nous croyons qu'il ne sera pas possible, dans les négociations pour les traités, de les réduire à tel point qu'il n'en résulte pas inévitablement un renchérissement considérable des denrées alimentaires.

Nous n'allons pas jusqu'à prétendre à l'entrée en franchise qui a été accordée à d'autres industries pour leurs matières premières; nous nous en abstiens en première ligne pour des produits que le pays peut nous fournir. Ce serait là un préjudice porté non seulement à notre agriculture nationale, dont la situation n'est pas enviable, mais encore aux intérêts fiscaux de l'Etat, et nous n'en voulons point prendre sur nous la responsabilité. Nous avons du compter jusqu'à présent avec des droits d'entrée sur la plupart de nos articles de consommation, et nous sommes prêts à en faire autant à l'avenir, dans l'intérêt de nos concitoyens et du bien-être général. Mais nous croyons d'autre part être en droit de demander aux autorités suprêmes de notre pays d'envoyer vers nous des égards semblables à ceux qu'elles appliquent à faciliter l'existence d'autres branches d'industrie, et tout au moins de ne pas aggraver encore les conditions de notre.

Nous le demandons en considération de l'importance du rôle de notre industrie hôtelière dans notre économie nationale; nous le demandons encore et surtout en considération du fait qu'elle ne saurait supporter une aggravation de charges; nous le demandons enfin pour des motifs de justice et d'équité.

Nous avons la ferme assurance que cet appel aux sentiments d'équité et de justice de nos autorités suprêmes, chargées de la sauvegarde uniforme des intérêts de tous, sera compris et apprécié par elles comme il le mérite; c'est dans cette attente que nous vous présentons, Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Lausanne-Ouchy, Juin 1902.

Au nom de la Société Suisse des Hôteliers

Le président:

J. Tschumi.

## L'Assurance-chômage.

Voici d'après un correspondant des *Basler Nachrichten* l'exposé des motifs à l'appui de la décision du Conseil fédéral du 9 mai, publiée dans la *Revue des Hôtels* le 24 mai, au sujet de l'assurance-chômage:

Par assurance-chômage dans le sens de la décision du Conseil fédéral, on entend l'assurance contre des dommages qui ne sont pas le produit immédiat de l'action du feu, mais qui en sont une conséquence indirecte. L'assurance-chômage est également désigné sous le nom d'assurance contre les dommages indirects. Ce genre d'assurance était déjà connu lors de la création de l'Office fédéral des assurances en 1885; il était exploité à cette époque par la compagnie française *La Foncière*. Plus tard, deux autres compagnies ont admis explicitement l'assurance-chômage au nom de leurs branches d'exploitation, ce sont: la compagnie française *L'Urbaine* en 1897 et la compagnie anglaise *Phoenix* en 1898.

Les risques possibles de chômage sont nombreux et de nature très diverse. On peut faire rentrer dans cette rubrique tout dommage indirect, causé par un incendie. Ils sont donc aussi variés que les situations économiques dans lesquelles un incendie peut se trouver après le sinistre.

L'assurance des risques de chômage peut s'effectuer par deux procédés. On peut assurer chaque risque à part, ce qui donne lieu à des tractations très compliquées et fastidieuses; ou bien tous les dommages indirects causés par l'incendie sont compris dans une seule et même convention (police en bloc) ce qui exige la réunion sous une seule rubrique de tous les dommages possibles, si variés soient-ils.

En présence des difficultés nombreuses qui s'opposent à l'estimation du préjudice de chômage dans une assurance comprenant tous les risques à la fois, les compagnies se sont décidées à renoncer complètement à cette estimation et à remplacer l'indemnité correspondant au dommage effectif par l'attribution pure et simple, sans enquête préalable à l'assurance-chômage, du 10% de l'indemnité payée par l'assureur principal en cas de sinistre. C'est ce genre d'assurance-chômage qui a donné lieu en première ligne aux plaintes parvenues à l'Office fédéral des assurances.

Bien que les expériences faites dans le domaine de l'assurance-chômage soient encore relativement restreintes, les compagnies paraissent néanmoins considérer le danger qu'elle implique pour l'assurance contre l'incendie comme très important, et les mesures destinées à y parer comme réellement urgentes. Elles cherchent à organiser elles-mêmes leur défense contre les conséquences fâcheuses de l'assurance-chômage, en comprenant toutes les compagnies faisant en Suisse l'assurance contre l'incendie (à l'exception de l'*Urbaine*, de la *Foncière*, de la France et du *Phoenix* de Londres) dans une seule et même convention qui exclut complètement, de l'assurance-chômage, les risques les plus dangereux.

Il est indéniable que l'assurance-chômage constitue, pour l'assurance contre l'incendie, un préjudice et même, suivant les cas, un danger réel. Diminuant le dommage pour l'assuré, elle augmente les risques de l'assureur. L'intérêt pour la conservation de l'objet assuré baisse. Il y a lieu de craindre que cette circonstance ne favorise l'insouciance de l'assuré.

Il est à noter, en outre, que dans nombre de cas l'estimation du préjudice de chômage sera très difficile, ce qui contribue à favoriser le penchant à la spéculation, comme c'est le cas surtout pour l'assurance en bloc. Une circonstance bien faite pour montrer que dans d'autres pays également, l'assurance-chômage est considérée comme dangereuse, c'est qu'en Prusse elle a été interdite sur la proposition du Conseil des assurances.

D'autre part, on n'a pas encore pu évaluer l'influence qu'elle exerce sur la fréquence des sinistres.

L'abus le plus grave auquel l'assurance-chômage donne naissance, c'est ce genre d'assurance dans lequel la compagnie paie, sans autre examen, à titre d'indemnité de chômage, une somme proportionnelle fixée d'avance, du montant de l'indemnité principale. Il y a lieu d'interdire complètement, vu le danger qu'elle présente, la conclusion de polices de cette nature.

Quant à l'assurance en bloc, l'inconvénient principal qu'elle présente réside dans la nature illimitée des risques assurés. Il est possible d'y remédier en fixant des limites précises au nombre des risques susceptibles d'être assurés en une fois. En conséquence, l'assurance collective de plusieurs risques de chômage peut être admise à condition que les risques assurés

sont énumérés dans les conditions générales imprévisibles de chaque police d'assurance.

L'autorité de surveillance doit avoir en outre pour devoir de veiller à ce que l'objet assuré ne soit pas grevée, contre la volonté de l'assureur, d'une assurance-chômage; ce but est atteint par la disposition qui n'admet cette assurance pour tout objet déjà assuré contre l'incendie si l'assureur qui s'occupe de la branche chômage, ou le candidat à cette assurance fournit la preuve écrite de l'assentiment de l'assureur principal. Cette disposition est prévue surtout pour les assurances cantonales, qui ne jouissent pas de la liberté réservée aux compagnies, de pouvoir se garantir, par des conventions mutuelles, contre ces infractions à leurs conditions d'assurance.

La manière dont l'exploitation de l'assurance-chômage est pratiquée actuellement étant reconnue dangereuse pour l'assurance contre l'incendie, il est urgent d'interdire immédiatement l'emploi ultérieur des polices d'assurance usitées jusqu'à ce jour.

Les infractions à la décision du Conseil fédéral du 9 mai tombent sous le coup des dispositions pénales prévues par l'art. 10 de la loi fédérale du 25 juin 1885.

## UN NOUVEAU TRUC.

Le mérite d'avoir inventé un truc, non pas le plus ingénieux, mais le plus nouveau, pour se défaire des soi-disant vins de Bordeaux, revient à M. Jean Tourron, Banquier à Talence (Gironde).

Sous prétexte de s'informer de la solvabilité d'un personnage quelconque, il envoie un questionnaire avec enveloppe affranchie à un grand nombre d'hôtels. „Profitant de l'occasion“ il ajoute à sa lettre d'information ce qui suit:

„P. S. Je ne sais si chez vous les affaires marchent bien, je puis vous affirmer qu'ici nous traversons une crise des plus aigues.

Par suite de la sévérité de leurs vins nos propriétaires du Médoc ne peuvent plus nous rembourser nos avances, et, personnellement pour rentrer dans leurs fonds, je suis obligé d'accepter des quantités de vins dont je me débarrasse comme je peux, c'est-à-dire à perte.“

Si vous voulez profiter de l'occasion, je vous céderais en ce moment au prix exceptionnel de 60 francs un fût de 75 bouteilles d'un délicieux vin

rouge St-Julien Médoc 1895 année parfaitement réussie, et un fut même contenance et même année vin blanc à 65 francs.

Je vous passe la transport jusqu'à votre gare.

Pour 3 et même 4 francs la bouteille vous n'aurez pas le pari dans le commerce.

Je vous donnerai des étiquettes.“

Bien niais ceux qui se laissent prendre.

»»»

## Verband Schweiz. Verkehrs-Vereine.

Am 16. ds. hält dieser Verband, Vorort in Basel, im Sommercasino daselbst seine ordentliche Delegiertenversammlung ab. Als Hauptthematik figuriert die Frage der Propaganda der Schweizerischen Bundesbahnen im Ausland. sp. res. Uebernahme derselben durch den Verband, sin Thema, über dessen bisherige Verhandlungen die Berner Blätter in etwas vorveiliger Weise in dem Stand gesetzt wurden, einlässlich zu berichten. In seiner bisherigen Eigenschaft sieht der Verband folgendes Arbeitsprogramm für 1902/03 vor: Gewinnung neuer Mitglieder. Herausgabe des Führers durch die Schweiz in deutscher und französischer Sprache. Herausgabe einer Broschüre über das schweizerische Bildungswesen. Einführung von schweizerischen Kilometerheften. Bekanntmachung im Ausland betreffend das Aufliegen von Auskunftsmaterial über die Schweiz bei den schweizerischen Konsulaten. Erleichterung der Zollbehandlung für das Handgepäck an den Schweizergrenzen. Litterarische Reklame.

BRÉFKAESTEN.

BOITE AUX LETTRES.

E. B. R. Wir haben von Ihren Auseinandersetzungen betreffs M's Reisebuch Notiz genommen. Es wird sich wohl bald Gelegenheit bieten, mit noch anderen Fällen, auch auf den Irgenwo näher einzutreten.

An Mehrre. Die Reisefirma Cenek Sulc & Cie in Prag ist, soviel uns bekannt, neueren Ursprungs, und dass neue Reisebüros gegenüber welche Vorschläge geboten ist, haben wir schon oft betont. Wenn jedoch ausgeschlossen ist, sehr leicht aber mit dem Einlesen „happert“ zu schreiben. Diese darf betreffend der Zirkular für nächste Zeit die Anzahl einer grösseren Reisegesellschaft in Aussicht gestellt werden, scheint mehr zur Beschleunigung der Zusage zu dienen.“

**Wer eine Stelle oder Personal sucht, findet das eine oder andere mit ziemlicher Sicherheit durch ein Inserat im Offeren-Blatt der Schweizer Hotel-Revue.**

**Inseraten-Tarif:**  
Stellengesuche:  
Bis zu 7 Zeilen . . . Fr. 2.—  
Von Achtund . . . 2.50  
Wiederholungen (abw. Unterbrech.) . . . 1.—  
  
Stellenofferter:  
Bis zu 8 Zeilen . . . Fr. 3.—  
Wiederholungen . . . 2.—  
Für Mitglieder . . . 2.—  
Wiederholungen . . . 1.—  
  
Aufnahme von Stellengesuchen nur gegen Vorauszahlung.

# Offeren-Blatt

## MONITEUR DES VACANCES

**Prix des Annonces:**  
Demandes de places:  
Jusqu'à 7 lignes . . . Fr. 2.—  
De l'étranger . . . 2.50  
Répétitives (sans interruption) . . . 1.—  
  
Offres de places:  
Jusqu'à 8 lignes . . . Fr. 3.—  
Répétitives . . . 2.—  
Pour sociétaires . . . 2.—  
Répétitives . . . 1.—  
  
Les demandes de places doivent être payées d'avance.

**Si vous cherchez une place ou du personnel, il est très probable, que vous trouverez l'une ou l'autre par une annonce dans le Moniteur des Vacances.**

Postmarken werden nur aus folgenden Staaten an Zahlungsstätt angenommen:

Italien Deutschland England Österreich Frankreich Schweiz  
(1 Lire = Fr. —.90) (1 Mark = Fr. 1.20) (1 Schilling = Fr. 1.20) (1 Krone = Fr. 1.—) (zum vollen Wert) (zum vollen Wert)

### Zur gefl. Notiz.

Wir sehen uns neuerdings veranlaßt, zu erklären, dass das von einem gewissen G. KUHN-EICHACKER (früher Annonceagent in Basel) in Zürich unter der Firma „Schweizer Hotelier-Bureau“ gegründete Plazierungsbüro in keiner Bewandtnis steht mit dem Schweizer Hotelier-Verein oder dessen Centralbüro.

Basel, den 28. März 1902.

Für das Centralbüro:  
Der Chef: OTTO AMSLER.

### Stellenofferter Offres de places

Etagen-Gouvernante, tüchtige Kraft, gesucht in ein erstklassiges Sanatorium. Nur solche, die schon ähnliche Stelle gehabt haben, wünsche Zeugnisschriften, Photographie, Altersprache und Referenzen einsenden an die Exped. unter Chiffre 1507.

Fräulein, gut präsentierend, der drei Hauptsprachen mächtig, wird gesucht in ein Bier-hotel im Wallis für Referenz und Auftrag über Service, Verfransposten. Offerten mit Zeugnissen, Ansprüchen und Photographie an die Exped. unter Chiffre 1481.

Gesucht in ein Hotel des Berner Oberlandes: I. Sekretärin, der drei Hauptsprachen mächtig, wünscht die amtsmäßige Dienstzeit; II. Officiergouvernante oder dem Serum in allen Dingen vertreterin. P. Portier, der den 3 Hauptsprachen mächtig und den Buchhaltendienst kenne; I. Saaltochter. Offerten an die Exped. unter Chiffre 1481.

Kaffee-Kochin, tüchtige, nach dem Engalin für sofort gesucht. Monatsgehalt Fr. 70. Offerten an die Exped. unter Chiffre 1517.

Kochvolontär oder Pâtissier, der seine Lehrzeit beendet hat, und das Kochfach lernen möchte, findet Stelle in Berghotel. Offerten an die Exped. unter Chiffre 1483.

Oifice-Gouvernante und Stütze der Hausfrau. Als Mutter findet achtbare tüchtige Tochter, Stelle ins Engadin. Familienvorlesungen, Verlesen wird deutlich und wenn möglich italienisch. Offerten an die Exped. unter Chiffre 1498.

On demande un jeune secrétaire-volontaire pour servir à l'administration du journal, sous chiffre 1511.

Portier gesucht für kleine Posten am Thunersee. Derjenige, der hätte auch den Garten zu besorgen. Französisch erwünscht. Gutes Salair und gute Behandlung. Eintritt sofort. Offerten an die Exped. unter Chiffre 1520.

### AVIS.

Wer auf die unter Chiffre ausgeschriebenen Personal- oder Stellengesuche Offerter einsendet, hat dieselben auf dem Umschlag mit der dem Inserat beigegebenen Chiffre zu versenden und an die Expedition zu adressieren, von welcher sie dann unverhofft und franco an die richtige Adresse befördert werden.

**Die Expedition ist nicht befugt, die Adressen der Inserenten mitzutunnen.**

Nichtkonkurrenzende Offerter sind nicht an die Expedition, sondern an die Bewerber direkt zu returnieren.

### Directeur-Chef de réception.

Junge, tüchtige Kraft, zur Zeit Leiter eines Grand Hotel der Zentralschweiz, sucht, gestützt auf seine Referenzen, Engagement für kommenden Winter. Offerten an die Exped. d. Bl. unter Chiffre H 1046 R.

### Hotel-Kauf event. -Pacht.

Gesucht für kommenden Herbst ein

#### Hotel I. Ranges

mit 80 bis 100 Betten. Ein in der Schweiz befindliches Jahresgeschäft wird bevorzugt.

Offerten unter Chiffre H 1047 R befördert die Exp. d. Bl.

Der beste, billige, höchst schnelle und bequeme Reise-Weg

## NACH LONDON

geht über Strassburg-Brüssel-

### Ostende-Dover

Einzigste Route welche drei Schnell-Dienste täglich führt, welche einen direkten Schnell-Dienst mit durchgehenden Wagen III. Kl. führt, deren neue Dienste so bequem ausgestattet sind und welche unter Staatsverwaltung steht.

Von Basel in 17 Std. nach London.

Fahrpreise Basel-London: Einfahrt Fahr (15 Tage). I. Kl. Fr. 119.40 II. Kl. Fr. 88.65 Hin- u. Rückfahrt (45 Tage). I. Kl. Fr. 198.— II. Kl. Fr. 146.65

Seefahrt nur 3 Stunden.

Fahrplanbuch und Auskunft erteilt gratis die Kommerzielle Vertretung der Belgischen Staatsbahnen und Postkantone, Kirchstrasse 12, Basel.

### Savon Captif

über der Waschgelegenheit hängende Seife, für praktisch bequeme Waschung, kann unbedeutlich in Gebrauch, hat sich in den meisten Hotels und Restaurants des Inlandes bewährt.

Wiederverkäufer gesucht aus dem Ausland, wo keine Deputation vorliegen kann.

J. C. Bleeker, Sohn, Gorla.

Offerten unter Chiffre Cc 3009 Y an Haasenstein & Vogler, Lausanne.

lonächster Nähe d. Hauptbahnhofes besondere Verhältnisse halber prima Restaurant (brauereifrei)

zu verkaufen

Für strebsamen Mann mit ca.

Fr. 10.000 eigner Baarschaft

außerm. günstige Kaufgelegenheit. Kapitalien fest.

Vorliebhafter Lage wegen auch

für Hotel geeignet.

Gef. Offerten unter Chiffre O F 717 an Orell Füssli-Annoncen, Zürich.

3708

### Hotel-Verkauf.

Auf Gesundheitsrücksichten wird ein sehr gut frequentiertes, bestem Renommee stehendes Hotel von 20—25 Zimmern, mit beliebtem, feinem Restaurant, an bester Lage eines grossen Stadt der Nordschweiz, kürlich und gut bewohnt. Gute Röntgenanlage. Erforderlicher Preis Fr. 70—80.000. Anfragen an alle Schwellenbewohner sind erbeten unter Chiffre F 3517 Q an Haasenstein & Vogler, Basel.

3 (H 2102) Die Weinfirma

Th. Binder-Broeg

ZÜRICH I

hat den Alleinverkauf

des echt amerikanischen

Schnellpreßfeuers

"Rapid"

sowie aller Eratzate;

dieser Reparatur, so

dass sie ein "RAPID"

unverzichtbar ist.

Goldene Medaille

Blechlebens- und Heizungs-

Wasch- und Closet-Anlagen

Personen- und Gepäckaufzüge

Spülzillat. Schneebewälzer

Waschhahn

Waschhahn

Vakuum

Waschhahn

</div